

19^{ES} OLYMPIADES ONTARIENNES DES COMPÉTENCES TECHNOLOGIQUES
TECHNICIEN EN APPAREILS DE CHAUFFAGE – NIVEAU POST-SECONDAIRE

Date : 28 mars 2008
Endroit : Exposition CMX/CIPHEX
Metro Toronto Convention Centre, North Building
255, rue Front Ouest, Toronto, Ontario

CO-PRÉSIDENTS : Robert McKeraghan, bobmckeraghan@rogers.com
Guy Howell, ghowell@spectraenergy.com

**** Cette compétition n'est pas organisée dans le cadre des
Olympiades canadiennes de la formation professionnelle et technique**

BUT DE LA COMPÉTITION :

Offrir aux participants l'occasion de faire valoir, par l'entremise d'exercices pratiques et théoriques, leurs compétences ainsi que leurs connaissances de l'industrie, plus particulièrement en ce qui a trait :

- au fonctionnement et à l'installation des appareils ainsi qu'au diagnostic (électrique et mécanique)
- au service et à l'entretien des appareils de chauffage au gaz pour une fournaise et un foyer.
- à la réparation d'un appareil de chauffage au gaz
- aux connaissances de base en matière de sécurité

COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES ÉVALUÉES :

Théoriques 10%

Entrevue 5%

Pratiques 85%

- Connaissances et compétences élémentaires et intermédiaires en ce qui a trait à l'électricité, à la pression, à la mécanique et à la combustion des appareils de chauffage au gaz
- Connaissance et mise en pratique des règles de santé et de sécurité
- Connaissance des réglages utilisés dans les appareils de chauffage au gaz – ajustement et vérification des commandes de sécurité et des éléments de commande
- Raccordement des tuyaux et des tubes
- Connaissance des outils et des testeurs utilisés pour réparer, entretenir et déceler les problèmes concernant les appareils de chauffage au gaz
- Résolution de problèmes reliés aux appareils de chauffage
- Compétences reliées au câblage des composants

ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL :

Fourni par le comité :

- Manuels, documents appropriés et tableaux
 - Équipement pour chauffage au gaz - fournaise
 - Matériel requis pour la compétition
 - Composantes
 - Rallonges électriques
 - Dispositifs de mesure, multimètre
-

- Dudgeonnière
- Tout outil à main approprié

Fourni par le participant :

- Vêtements de protection nécessaires (CSA ou équivalent approuvés) – Les participants sont responsables de fournir leur équipement de sécurité et ne pourront participer à la compétition sans l'équipement de sécurité nécessaire
- Dernière édition du Code d'installation du gaz naturel et du propane de l'Ontario
- Stylos, crayons et bloc-notes
- Calculatrice
- Curriculum vitae pour l'entrevue

SÉCURITÉ :

La sécurité est une priorité dans le cadre des Olympiades ontariennes des compétences technologiques. Les juges et les responsables des comités techniques se réservent le droit d'empêcher un participant de prendre part à la compétition s'il ne respecte pas les règles de sécurité.

1. Tous les participants doivent porter des lunettes (y compris des écrans latéraux de protection pour les verres correcteurs) homologuées CSA.*
2. Tous les participants doivent porter des bottes de sécurité homologuées CSA.*
3. Des vêtements adéquats doivent être portés pour la compétition (bretelles ajustées, aucune manche ample, ou vêtement jugé inapproprié par les juges, etc.).*

* La décision des juges en matière de sécurité sera sans appel.

TENUE VESTIMENTAIRE :

Les participants doivent être vêtus proprement et convenablement. Nous recommandons aux participants de porter des manches longues, des pantalons longs, une ceinture et des bas pour la compétition.

Les vêtements portés ne doivent pas comporter un logo ou un imprimé à l'exception d'un logo de l'école, du conseil scolaire, du collège ou du MFCU que le participant représente. Le logo ou le nom d'une compagnie ne peut apparaître sur les vêtements du participant.

ENTREVUE D'EMPLOI :

Dans le but d'aider les participants à bien se préparer à leur éventuelle recherche d'emploi et à devenir de précieux employés, une entrevue d'emploi sera incorporée à la compétition. La performance du participant durant son entrevue comptera pour 5 p. cent de sa note finale. Les participants doivent donc avoir en main leur CURRICULUM VITAE et pouvoir répondre aux questions d'une entrevue. Pour des exemples de questions d'entrevue, cliquez sur www.skillsontario.com/hr

RÈGLES ET RÈGLEMENTS :

Veuillez vous assurer de réviser les règles et règlements qui s'appliquent à toutes les compétitions. Ces informations sont incluses dans la trousse d'information et sont également disponibles en ligne à www.skillsontario.com.

HORAIRE DE LA COMPÉTITION :

Le 28 mars 2008

Olympiades ontariennes des compétences technologiques

Exposition CMX/CIPHEX

8 h 30 – 9 h 00	Inscription/Information - Groupe 1 et 2
9 h 00 à midi (Groupe 1)	Compétition
12 h 30 – 15 h 30 (Groupe 2)	Compétition
16 h 00	Remise des prix et divulgation du nom des gagnants

*Un tirage au sort aura lieu lors de la période d'orientation afin de déterminer qui sera dans le groupe I et qui sera dans le groupe II

Compétition : – Exposition CMX/CIPHEX - Metro Toronto Convention Centre, Édifice Nord – 255, rue Front Ouest, Toronto, Ontario. – une carte routière est disponible en ligne à www.skillsontario.com/maps/maps.html

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES :

- Les participants et les instructeurs qui les accompagnent recevront des laissez-passer additionnels pour le salon professionnel lorsqu'ils s'inscriront à la compétition.
-